



PROPOSITIONS CONSTRUCTIVES :

INGÉNIEURS D'ÉTUDES ET DE FABRICATION

L'UNSA DÉFENSE :

NOTRE PRIORITÉ : Défendre et promouvoir les droits des personnels civils des Armées.

NOTRE ADN : L'autonomie qui laisse aux syndicats territoriaux le pouvoir de décision dans le syndicat.

NOTRE METHODE : Informer, accompagner les personnels dans toutes les situations de la vie professionnelle.

NOTRE EXIGENCE : Porter des propositions argumentées et motivées pour améliorer la situation de travail de tout personnel des Armées.

NOTRE LIGNE : Proposer et agir sur tous les sujets : défense des statuts de la Fonction publique, carrière et parcours professionnels, santé au travail, risques psychosociaux, conditions et temps de travail...



REVENDEICATION LIÉES AU STATUT DE FONCTIONNAIRE :



CONCOURS :

- Pour les lauréats des concours internes : **alignement du montant de l'IFSE** des promus au concours interne avec celui des promus au choix, et lorsque le montant déjà perçu est supérieur, maintien de celui-ci.
- **Informations** (géographique, chaîne d'emploi) **sur les postes** proposés aux concours préalables à l'inscription.
- **Fiabilisation du processus de choix des postes** pour les lauréats concours (les lauréats de la liste principale doivent avoir accès aux postes libérés après l'amphi d'affectation).
- **Rééquilibrage des épreuves** entre concours internes et concours externes.

ENCADREMENT DES EMPLOYEURS

dans la définition des règles d'attribution du CIA dans le cadre de la mise en œuvre de l'autorité fonctionnelle renforcée (AFR).

MISE EN ŒUVRE DE VÉRITABLES PARCOURS PROFESSIONNELS par toutes les chaînes d'emploi.

MISE EN ŒUVRE DU RÉEXAMEN QUADRIENNAL DE L'IFSE (clause de revoyure) en concertation avec les élus CAPC. Maintien de l'IFSE en cas de congés de longue maladie et de longue durée.

PARTICIPATION DES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS CIVILS DANS LE PROCESSUS DE :

- Recrutements : Hamel, détachement L4139, BOE;
- Détermination des postes à NBI.

CIA : réduction des écarts des montants entre les catégories.

Revendications particulières au corps des IEF

L'UNSA Défense demande :



- **Niveau de recrutement** des IEF porté au niveau 1 du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).
- **Relèvement du taux** de promotion pour le passage en IDEF (prise en compte de la carrière en trois grades).
- **Création de l'examen professionnel** permettant le passage au grade d'IDEF.
- **Revalorisation conséquente de l'IFSE** des agents classés en groupe 1 et 2 à l'entrée du corps dans le RIFSEEP (le 1^{er} décembre 2016).
- **Création d'un ticket « promotion »** lors du détachement sur un emploi fonctionnel CTD.
- **Suite à une promotion concours**, maintien du montant de l'IFSE du corps précédent si celui-ci est supérieur à 10 726 € annuel.



Si la couleur bleue identifie aujourd'hui l'UNSA, ce sont bien les engagements de vos élus(es) UNSA-Défense, leur conduite, leurs valeurs humanistes et respectueuses de vos choix, porteurs de l'intérêt à la fois de tous et de chacun, fiables et qui ne sauraient se démentir.





L'UNSA Défense maîtrise les dossiers confiés et est vigilante aux situations individuelles des personnes qui se sont signalées à elle. Ses élus, compétents et responsables, rendent compte régulièrement de leurs actions. Ils savent lorsque cela est nécessaire, interpeller l'administration.

UNSA Défense
78 et 80 rue Vaneau
75007 PARIS



01.42.22.37.02



@UnsaDefense



federation@unsa-defense.org



www.facebook.com/UNSADefense



portail-unsa.intradef.gouv.fr



Unsa defense diffusion



www.unsa-defense.org